



Déclaration du SNUipp/FSU 61 sur la mobilité CAPD du 04 février 2015

Cette CAPD a pour ordre du jour l'examen des barèmes retenus des participants ornais aux permutations. Encore une fois, le manque d'attractivité de l'Orne et la difficulté à en sortir apparaissent de manière claire au travers des chiffres : près de 187 demandes de sortie quand le Calvados n'en affiche qu'une quarantaine par exemple !

Comme nous l'avons déjà évoqué à moult reprises, l'espoir de mobilité interdépartementale est extrêmement faible pour les enseignants de l'Orne du fait de la situation déficitaire de notre département et excédentaire des départements très sollicités (Calvados, Manche, départements bretons...). Le département de l'Orne compte parmi les derniers départements en termes de taux de satisfaction pour les rapprochements de conjoint.e. Cela s'est encore vérifié lors des dernières permutations nationales informatisées.

Ce phénomène est aussi accentué par les réformes des retraites successives qui contraignent à travailler plus longtemps avec des niveaux de pension diminués.

Il y aura certes 210 stagiaires nommés à la rentrée dans l'académie mais la répartition entre les départements n'est pas encore arrêtée. En effet, ce nombre important devrait avoir des conséquences sur la mobilité des personnels. Depuis plusieurs années, l'Orne absorbe un nombre de stagiaires plus important que ce qu'elle représente dans l'académie, ce qui était censé améliorer la mobilité interdépartementale au sein de l'académie. Pour l'instant, nous n'en avons pas vu les effets. Nous parlions déjà depuis deux ans d'immobilité, nous souhaitons vraiment que cela change. Depuis 15 ans, le nombre d'ornais souhaitant permuter a explosé : 82 en 1999, 118 en 2004, 150 en 2010 et 187 en 2015. Et pourtant, les capacités d'accueil dans le Calvados sont moins bonnes. Par exemple, 16 collègues entraient dans le Calvados en 2004 et seulement 3 en 2014. Vous imaginez bien que dans ces conditions, l'exeat accordé à une collègue « sans rapprochement de conjoint au 31/08/2013 » nous reste dans le fond de la gorge alors qu'en cette année 2015 par exemple, 12 collègues sollicitent un rapprochement de conjoint depuis 5 ans ou encore qu'une collègue célibataire enregistre sa 16^{ème} participation aux permutations.

De nombreux collègues vivent amèrement leur situation. Il nous semble que nombre d'entre eux se sont déjà beaucoup investis dans l'Orne et qu'il est temps pour eux de pouvoir partir afin de voir leur famille réunie tant pour leur intérêt personnel que pour leur investissement professionnel : moins de route, de fatigue et donc plus de temps pour leur travail.